

PROCESSUS DE CERTIFICATION



Etablissement
d'une proposition de contrat
et Etude faisabilité

Acceptation

Contrat
Client/POLYCERT

Toute information
transmise
restera
strictement
confidentielle.

Planification et réalisation
de l'audit initial
Etape 1

Phase 1 :
Revue documentaire + examen
de la définition du système
de management :
pour respecter toute confidentialité,
elle est effectuée
dans votre entreprise.
Elle permet de préparer la phase 2.

Planification et réalisation
de l'audit initial
Etape 2

Phase 2 :
Audit terrain :
il évalue la mise en application effective
de votre système sur le terrain.

Recommandation
à la Certification

Vous savez, avant le départ
de l'auditeur, si votre entreprise
est recommandée à la certification.

En cas d'avis négatif,
une visite de suivi permettra
de valider les actions correctives
que vous aurez mises en place
à l'issue de l'audit initial.

Décision de Certification
par 2 membres du Comité

Visite de surveillance
S1 et S2
Renouvellement la 3e année

« Diagnostic
d'amélioration » de votre
système de management
et de limiter les risques de dérive.
Elle a lieu chaque année

Toutes nos visites sont planifiées
à l'avance.
Les dates prennent en compte
vos souhaits,
la disponibilité de nos auditeurs
et les qualifications
requis pour auditer
votre activité.



POLYCERT

22 Avenue de Pézenas - 34320 ROUJAN - FRANCE
Tél. : +33 (0)4 67 25 64 70 - Gsm : +33(0)6 80 14 33 16
www.polycert.com - contact@polycert.com